

Cher-es camarades, bonjour

Nous sommes ici, à la veille de la concertation « Parcours professionnels, carrières, rémunérations » dans la fonction Publique pour appuyer nos revendications et aussi dire notre ras le bol.

A travers les réformes successives articulées autour de la RGPP, les fonctionnaires sont confronté-es à la logique implacable d'une réduction des budgets et des moyens, couplée à une exigence accrue de résultats. Les dotations de fonctionnement se voient ainsi réduites drastiquement depuis deux ans, menaçant le fonctionnement courant des administrations.

Restructurations, fusions, suppressions d'emplois, travail par objectifs comptables, nouveau management avec évaluation annuelle individuelle axée sur des critères de performance et de loyauté, abandons de mission, mobilité forcée,... voilà comment se traduit concrètement la RGPP ! Avec dans le même temps des injonctions visant à assurer un service public de qualité avec des moyens en baisse !!!

Avec le nouveau gouvernement, la casse des Services Publics continue ! Les exemples sont nombreux dans notre département :

Au **Ministère des Affaires Etrangères** les services centraux implantés à Nantes et les services à l'étranger vont subir 600 suppressions d'emploi étalées sur 2013/2014/2015. En parallèle, on privatise les services des visas à l'étranger au bénéfice de prestataires de services.

Les **services informatiques de l'INSEE** à Nantes doivent être déplacés à Metz pour « compenser » la fermeture d'une caserne. Cela représente un coût exorbitant pour la collectivité, des pertes de compétence, des dysfonctionnements et des problèmes pour l'utilisateur final. La création du centre de Metz implique la déstructuration, voire la destruction des services informatiques existants. Il est urgent et possible de stopper cette réorganisation !

A la **Banque de France**, c'est 2 500 emplois qui vont être supprimés sur 10 ans dans l'hexagone avec des conséquences graves pour les usagers notamment en ce qui concerne le surendettement.

Dans les **Dréal et DDTM**, durement impactées par la RGPP, on va continuer sur un rythme de destructions d'emploi de l'ordre de 2,5 % en moyenne par an ! Depuis 2007, l'ex DDE 44 est passée de 1100 agents à 400 en DDTM, à l'Agriculture, de 100 emplois à 50 aujourd'hui. Au niveau hexagonal, les DDI sont passées de 40 000 à 32000 ETP, avec 10 000 précaires dont une infime minorité sera titularisée (800). Non la RGPP n'est pas terminée !!! D'ailleurs la casse du service public continue avec l'abandon programmée des missions ADS et ATESAT .

• L'ADS permet aux communes qui le souhaitent de faire appel aux services de l'État pour instruire leurs actes d'urbanisme: permis de construire, déclarations préalables,

certificats d'urbanisme..., (en Loire-Atlantique ce sont environ 22 000 dossiers, tous actes confondus, qui sont ainsi étudiés et instruits, en moyenne, tous les ans).

- L' ATESAT concrétise la volonté de l'État d'apporter sa solidarité aux collectivités les plus modestes dans les domaines de la voirie, de l'aménagement et de l'habitat à travers un service public adapté, efficace et, ne relevant pas du droit commun de la concurrence.

A la DDTM 44, ce sont environ 90 agents qui risquent d'être impactés directement, soit près d'1/4 des effectifs. Et les conséquences pour les collectivités territoriales, surtout les plus petites, ne seront pas neutres notamment en terme de coût et de sécurité juridique.

**La DGCCRF** (direction de la concurrence et des fraudes) a été fusionnée avec les Services Vétérinaires dans la DDPP (Direction Départementale Protection Populations) et placée sous le contrôle direct du préfet menaçant le caractère uniforme de l'application de la réglementation sur tout le territoire français. Et devant le manque de moyens humains récurrents, la menace de la privatisation des missions de contrôle plane. Veux-t-on par exemple que les abattoirs s'autocontrôlent ? Plus largement, c'est la sécurité sanitaire et la protection du consommateur qui est en jeu !

A la **DIRECCTE (Travail, Emploi)**, de nombreuses incertitudes pèsent sur l'avenir des missions et particulièrement celles qui visent à protéger les salarié-es avec la disparition programmée des contrôleurs du travail.

Aux **Finances Publiques**, c'est 27 000 suppressions d'emplois depuis 2002, c'est 100 suppressions d'emplois en 3 ans en Loire Atlantique mettant en grande difficulté les agents dans l'exercice de leurs missions.

**Toutes ces situations ont des conséquences communes pour le service public, ses agents et les usagers.** D'un côté, la qualité du service public se détériore notamment en terme de délai de traitement des demandes, d'accueil des usagers, de réduction du réseau et donc d'éloignement de l'utilisateur. De l'autre, pour les fonctionnaires, se développent le mal être au travail et tous les risques psycho sociaux comme les burn out, les dépressions et autres pathologies. Les restructurations successives des services publics (la RGPP hier et aujourd'hui, demain la MAP ?) ont toutes été conduites selon le même mode managérial qui a nié l'expression des salariés et de leurs représentants. Cela a eu des effets destructeurs sur les valeurs et le sens de l'action du service public.

L'état employeur est responsable de la santé de ses agents. Il doit donc inverser de toute urgence ces politiques destructrices, **à commencer par stopper l'hémorragie des emplois.**

**En matière salariale**, depuis le 1er janvier 2000, le point d'indice a reculé de 13% par rapport à l'inflation. Un agent de catégorie C commence au SMIC et met 17 années pour gagner 30 euros brut de plus par mois ! Les agents de la fonction publique subissent

maintenant la 3ème année consécutive de gel des traitements ! Un accord compétitivité avant l'heure ! C'est bien la rémunération de l'ensemble des fonctionnaires, toutes catégories confondues, qui doit aujourd'hui être revalorisée !

Cela passe pour l'ensemble des fonctionnaires par une véritable reconnaissance des qualifications dans la grille salariale.

Ce n'est pas aux fonctionnaires de supporter les conséquences d'une crise d'un système fondé sur le profit financier.

Dans le même temps, nous avons des attentes fortes en matière de développement du service public et d'une autre politique de justice sociale et de salaires.

Le gouvernement et la majorité parlementaire de gauche peuvent se donner les moyens de répondre à cette attente : il faut engager une réforme profonde de la fiscalité, promouvoir une véritable politique industrielle et pour l'emploi et dès aujourd'hui, réorienter les 192 milliards d'exonérations fiscales et sociales accordées aux entreprises et revenir sur les 10 milliards d'économies nouvelles programmées dans le dernier plan d'austérité.

C'est maintenant que de vraies négociations doivent s'engager.

**Nous exigeons :**

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois.
- la revalorisation des salaires.
- l'abrogation du jour de carence.
- L'élaboration d'un véritable état des lieux contradictoire de la RGPP. Ce bilan indispensable, appuyé sur des exemples concrets, est un préalable à toute nouvelle mesure. Il devra être mené avec l'ensemble des acteurs.
- Une véritable réforme fiscale d'ampleur permettant un financement pérenne et équilibré des différents échelons administratifs, assis sur des ressources publiques.
- La rénovation et le renforcement du Statut des agents de la Fonction publique qui est avant tout une garantie pour les citoyens. Pour la Fédération CGT des Services publics et l'UGFF CGT, cela passe par la mise en place d'un Statut unifié des personnels.
- L'accroissement des moyens humains et financiers pour l'accomplissement des missions d'intérêt général de la Fonction publique, ce qui s'oppose à toute politique d'austérité budgétaire
- La mise en place de lieux de démocratie où les citoyens, les employeurs publics et les organisations syndicales puissent échanger sur les missions de la Fonction publique et la qualité du service public rendu.